

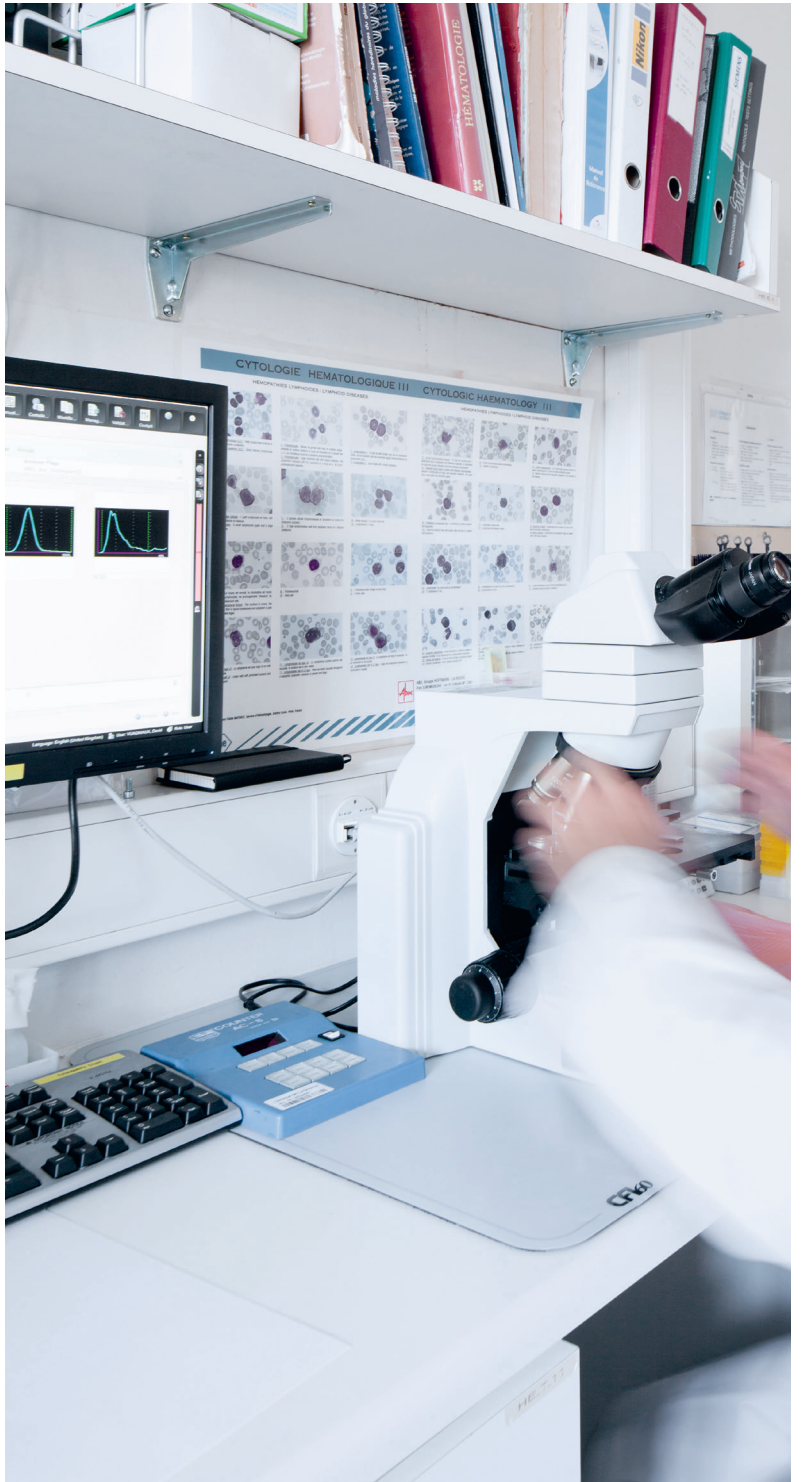
Rapport de gestion 2015

Table des matières

Chiffres clés	4
Editorial	6
Rapport annuel	9
Bilan résumé	20
Compte d'exploitation résumé	21
Groupes professionnels affiliés	22
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés	25
Organisation	26

Chiffres clés

	2015	2014	2013
Nombre d'assurés actifs	26 535	25 297	23 818
Nombre de bénéficiaires de rentes	2 116	1 918	1 768
Nombre d'employeurs affiliés	4 061	3 890	3 914
Total de l'actif (en millions de francs)	2 022	1 871	1 643
Performance (en %)	1.5	7.4	7.1
Degré de couverture (en %)	116.0	119.2	115.8
Frais d'administration par assuré (en francs)	187	187	193
Frais de gestion de la fortune (en % du total des placements)	0.47	0.51	0.35
Taux d'intérêt octroyé sur les comptes individuels des assurés cotisants y compris bonus (en %)	2.5	2.75	2.0
(Taux d'intérêt LPP, en %)	(1.75)	(1.75)	(1.5)



Editorial

Chère assurée, Cher assuré,

Les marchés financiers ont connu de fortes variations durant l'année 2015 poussant les institutions de prévoyance à prendre plus de risques pour maintenir leur objectif de rendement. Les taux d'intérêt du marché, déjà modiques, ont été davantage abaissés suite à la décision de la Banque Nationale Suisse d'abandonner le taux plancher face à l'euro. Les catégories sans risque traditionnelles, telles que les liquidités et les obligations, ont alors été délaissées au profit des actions et des placements alternatifs, plus risqués. Cette même décision a péjoré l'économie domestique et a incité à investir à l'étranger dans un contexte tendu par un pétrole bas et par la crise chinoise. L'immobilier devenait ainsi encore plus attractif mais la demande accrue surévaluait les titres et les biens sur le marché.

Dans cet environnement difficile, le fonds a tout de même réussi à dégager une performance de 1.46%, supérieure aux indices Crédit Suisse: 0.95%, UBS: 1.16% et Enquête Swisscanto: 1.13%. Les liquidités n'ont pas été grevées d'intérêts négatifs. Les titres en francs suisses et l'immobilier ont été particulièrement porteurs tandis que les cours des devises péjoraient les résultats à l'étranger. Cependant, une couverture stratégique des taux de change a été mise en place et a généré une surperformance.

Partant d'une situation financière saine et d'un rendement nécessaire de 1.86%, le Conseil de fondation a décidé de constituer une provision sur 5 ans pour abaisser le taux d'intérêt technique de 3.5% à 3%, tout en conservant des taux de conversion plus favorables. Ceci réduira progressivement la pression sur les résultats financiers nécessaires à moyen terme, mais a abaissé immédiatement le degré de couverture de 0.5 point.

Le Conseil de fondation a également décidé de créditer l'entier du capital de prévoyance des assurés actifs d'un intérêt de 2.5% en 2015, soit 43% de plus que l'intérêt fixé par le Conseil fédéral. Avec un indice des prix à la consommation de -1.1%, les rentes en cours n'ont pas été indexées.

Ainsi, au 31 décembre 2015, la réserve de fluctuation de valeurs s'élève à 16% du total des engagements, soit un degré de couverture de 116%. La structure du FIP présente un excellent ratio entre assurés actifs et bénéficiaires de rentes de 12.5 en comparaison d'une moyenne suisse de 3.6. Les résultats sur les risques sont bénéficiaires et les coûts d'administration de Fr. 187.- par assuré restent à un niveau très inférieur à la moyenne de Fr. 331.-.

La situation financière et technique du fonds est donc excellente et autorise la sérénité.

Le Conseil de fondation remercie les affiliés, assurés et pensionnés de la confiance témoignée et continue de s'engager pour une prévoyance professionnelle attractive répondant à leurs attentes.



Pierre-André Meylan
Président du Conseil
de fondation



Sébastien Cottreau
Gérant

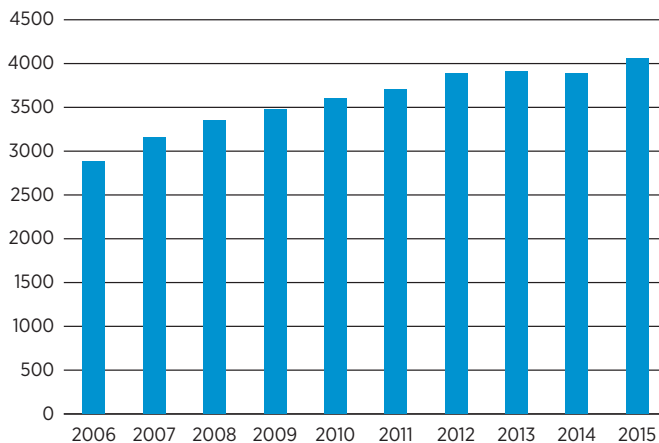


Rapport annuel

Affiliés

A la fin de l'exercice 2015, le nombre d'employeurs affiliés s'élevait à **4 061** (3 890 en 2014).

Employeurs affiliés



Assurés et bénéficiaires de rentes

Le nombre des assurés actifs est passé de 25 297 au 31 décembre 2014 à **26 535** au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 4.9% de l'effectif.

Répartition des assurés

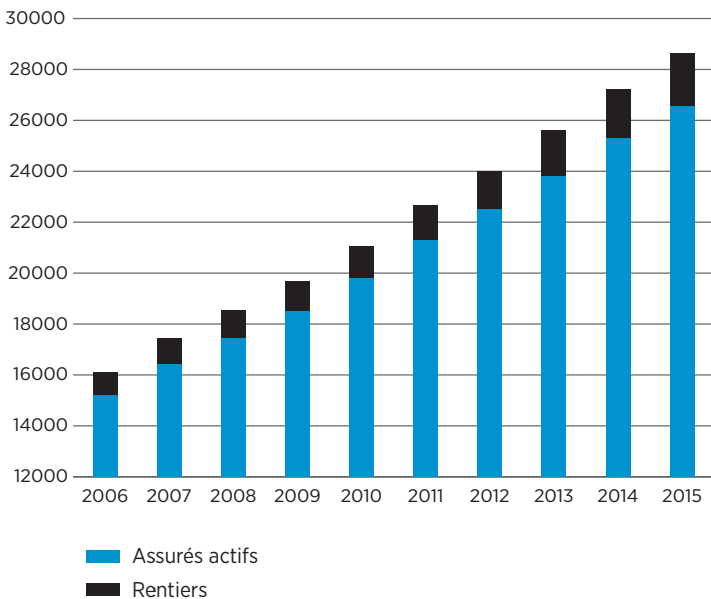
	31.12.2015		31.12.2014	
	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
Hommes	14 800	43.0 ans	14 227	42.8 ans
Femmes	11 735	42.3 ans	11 070	42.2 ans
Total	26 535	42.7 ans	25 297	42.5 ans

Quant à l'effectif des bénéficiaires de rentes, il est le suivant:

Répartition des bénéficiaires de rentes

	31.12.2015	31.12.2014
Retraités	1 466	1 305
Enfants de retraités	23	29
Conjoints survivants	255	223
Orphelins	49	55
Invalides	245	231
Enfants d'invalides	78	75
Total	2 116	1 918

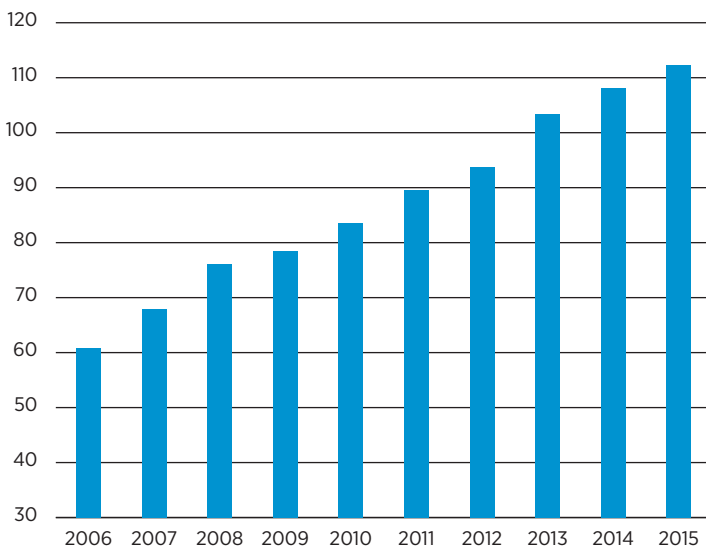
Evolution des effectifs



Cotisations

Les cotisations facturées ont progressé de 3.9 % durant l'exercice 2015 et se sont élevées à **Fr. 112 272 943.-** (Fr. 108 058 210.- en 2014) pour un total de salaires assurés de **Fr. 723 108 571.-** (Fr. 691 072 639.- en 2014).

Cotisations encaissées (en millions de francs)



Engagements actuariels

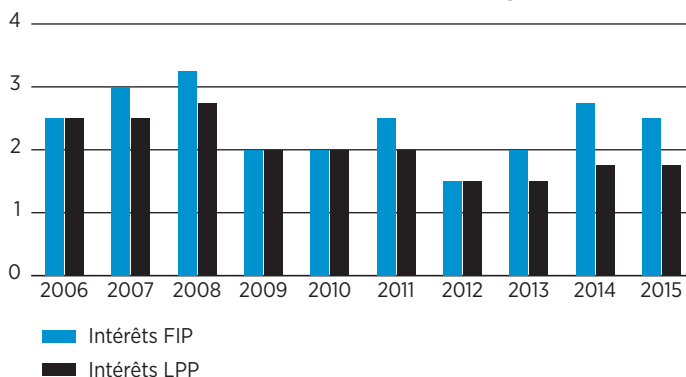
Capitaux de prévoyance

a) Assurés actifs

Les capitaux de prévoyance des assurés actifs s'élevaient respectivement à **Fr. 1 257 857 168.-** au 31 décembre 2015 et à Fr. 1 161 845 035.- au 31 décembre 2014, soit en augmentation de 8.3%.

En 2015, les comptes individuels des assurés ont été rémunérés au taux d'intérêt LPP de 1.75%. Ce taux a été appliqué aussi bien à la partie obligatoire qu'à la partie subobligatoire. De plus, un bonus de **0.75%** a été octroyé aux assurés cotisants présents au 31 décembre 2015, ce qui a porté leur rémunération à **2.5%**.

Intérêts crédités sur les capitaux de prévoyance (en %)



b) Bénéficiaires de rentes

Les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes (réserves mathématiques), calculés au 31 décembre 2015 avec les bases techniques LPP 2010 3.5%, se composent de:

		31.12.2015	31.12.2014
		Fr.	Fr.
Vieillesse	Retraités	325 124 849	285 008 001
	Enfants de retraités	584 432	775 348
Survivants	Conjoints survivants	42 093 873	35 446 593
	Orphelins	1 412 957	1 619 438
Invalides	Invalides	29 003 770	25 531 914
	Enfants d'invalides	1 310 657	1 101 338
Total		399 530 538	349 482 632

Provisions techniques

a) Provision de longévité

La provision pour changement futur de bases techniques a pour but de financer le coût de l'augmentation de la longévité des bénéficiaires de rentes. Elle s'élève à **Fr. 11 986 000.-** au 31 décembre 2015 (Fr. 8 737 000.- au 31 décembre 2014).

b) Provision pour mises à la retraite

La provision pour mises à la retraite a pour but de couvrir les pertes lors du départ à la retraite des assurés résultant de l'application de taux de conversion plus élevés que les taux de conversion techniques. Au 31 décembre 2015, elle s'élève à **Fr. 30 317 000.-** (Fr. 22 200 000.- au 31 décembre 2014).

c) Provision pour ajustement du taux technique

La provision pour ajustement du taux technique a pour but de permettre l'abaissement du taux d'escompte pour le calcul des réserves mathématiques de 3.5% à 3% d'ici 2020. Cette provision est constituée linéairement sur cinq ans et s'élève au 31 décembre 2015 à **Fr. 7049000.-**.

Evolution des risques actuariels

Les cotisations pour la couverture des risques de décès et d'invalidité sont destinées à financer les cas d'invalidité et de décès des assurés cotisants. La différence entre les cotisations et le coût des sinistres indique le résultat technique. Ces dernières années, il a été positif. Son évolution montre que la sinistralité du fonds est plus faible que celle découlant des hypothèses statistiques retenues (bases techniques utilisées par le fonds).

Situation financière du fonds - Degré de couverture

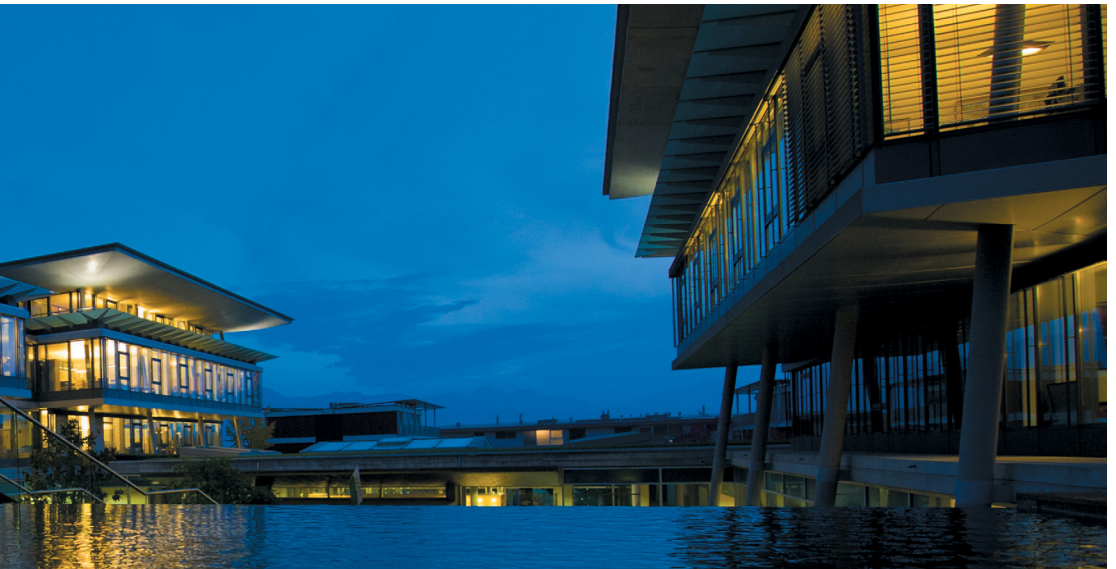
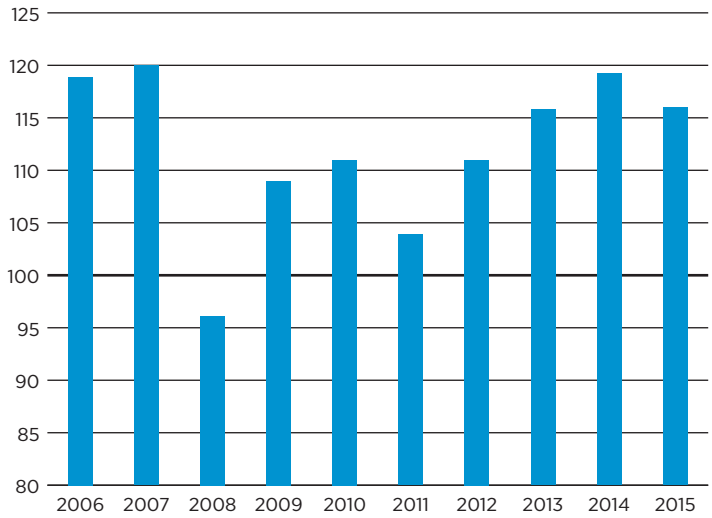
La performance en 2015 n'a pas couvert le besoin d'intérêt et le coût nécessaire à l'abaissement du taux d'intérêt technique. Ainsi, le degré de couverture est passé de 119.2% au 31 décembre 2014 à **116%** au 31 décembre 2015. Il s'en suit que la réserve de fluctuation de valeurs qui doit permettre de compenser les fluctuations de valeurs de la fortune et garantir la sécurité de la réalisation des buts de prévoyance à long terme s'élève à 16% au 31 décembre 2015, l'objectif étant de la porter à 25% des engagements du fonds.



4 061
employeurs
affiliés en 2015

26 535
assurés actifs en 2015

Evolution du degré de couverture (en %)





Placements et performance

Dans un contexte difficile de taux bas, la performance sur les placements réalisée par les institutions de prévoyance a été modeste en 2015.

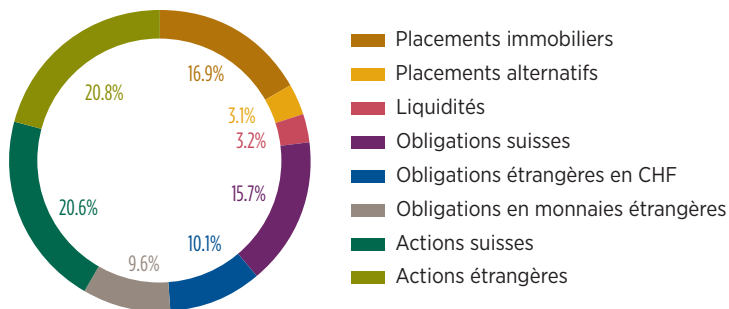
La performance enregistrée par le fonds s'est montée à **1.46 %**, ce qui est supérieur aux indices de référence et à la performance moyenne des institutions de prévoyance suisses (IPS) qui se situe à 1.13% pour l'année 2015 (*source: enquête Swisscanto sur les caisses de pension*).

Performance du fonds		Univers de comparaison			
		Indice CS		Indice UBS	
2015	2014	2015	2014	2015	2014
1.46%	7.38%	0.95%	7.73%	1.16%	7.44%

Répartition des placements (en francs)

	31.12.2015		31.12.2014		Stratégie de placements
	Fr.	%	Fr.	%	%
Liquidités	65 619 717	3.2	84 970 153	4.6	2.0
Obligations suisses	312 690 244	15.7	247 912 507	13.5	20.0
Obligations étrangères en CHF	200 908 419	10.1	171 920 529	9.3	10.0
Obligations en monnaies étrangères	190 940 234	9.6	193 635 279	10.5	10.0
Actions suisses	410 031 388	20.6	359 554 661	19.5	15.0
Actions étrangères	415 038 599	20.8	427 229 943	23.2	20.0
Placements immobiliers	337 373 378	16.9	305 883 709	16.6	15.0
Placements alternatifs	62 283 130	3.1	51 848 323	2.8	8.0
Total	1 994 885 109	100.0	1 842 955 104	100.0	100.0

Répartition des placements au 31.12.2015 (en %)



Frais de gestion de la fortune

Les directives de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle concernant l'indication des frais de gestion de la fortune sont applicables depuis l'exercice 2013. Elles obligent les institutions de prévoyance à saisir dans le compte d'exploitation les frais non facturés qui sont déduits directement du rendement des placements collectifs. Visant à améliorer la transparence, ce nouveau système qui augmente à la fois les frais de gestion de fortune et le résultat brut des placements n'a aucune incidence sur le résultat net des placements.

Ainsi les frais de gestion de la fortune se sont élevés à **Fr. 9 291 302.-**, soit **0.47%** des placements transparents en matière de frais en 2015 (Fr. 9 373 818.- ou 0.51% des placements en 2014).

Frais d'administration

Les frais d'administration 2015 s'élèvent à **Fr. 187.-** par destinataire (assurés actifs et bénéficiaires de rentes confondus), soit un montant égal à 2014. Ils sont inférieurs à la moyenne des institutions de prévoyance de droit privé suisses qui s'établit à Fr. 331.-. Les frais d'administration sont financés par la cotisation réglementaire pour la couverture des frais de gestion de 0.7% des salaires assurés.

Bilan résumé

ACTIF	31.12.2015 Fr.	31.12.2014 Fr.
Liquidités et dépôts à terme	65 619 716.94	84 970 153.03
Obligations en francs suisses	513 598 663.26	419 833 035.52
Obligations en monnaies étrangères	190 940 234.57	193 635 278.76
Actions suisses	410 031 387.69	359 554 661.24
Actions étrangères	415 038 598.91	427 229 942.97
Placements immobiliers	337 373 378.23	305 883 709.14
Placements alternatifs	62 283 129.75	51 848 323.63
Compte de régularisation actif	26 971 220.98	27 639 987.01
Total de l'actif	2 021 856 330.33	1 870 595 091.30
PASSIF		
Prestations de libre passage et rentes	24 230 580.92	14 541 220.36
Compte de régularisation passif et autres dettes	2 901 574.78	4 135 486.43
Réserves de cotisations des employeurs	9 969 011.70	9 035 432.90
Provisions non techniques	4 402 750.00	4 278 000.00
Capital de prévoyance des assurés actifs	1 257 857 167.65	1 161 845 035.25
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	399 530 538.00	349 482 632.00
Provisions techniques	49 352 000.00	30 937 000.00
Réserve de fluctuation de valeurs	273 612 707.28	296 340 284.36
Fonds libres	0.00	0.00
Total du passif	2 021 856 330.33	1 870 595 091.30

Compte d'exploitation résumé

	2015 Fr.	2014 Fr.
Cotisations, apports ordinaires et autres	126 062 045.05	122 614 892.40
Prestations d'entrée et remboursements versements anticipés	136 271 811.95	107 343 668.27
Rentes réglementaires	-30 257 997.00	-26 375 632.70
Prestations en capital	-16 357 540.80	-14 840 306.70
Prestations de sortie et versements anticipés	-90 838 785.90	-76 924 840.45
Mouvements de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-165 378 556.05	-150 811 770.75
Produits de prestations d'assurance	167 271.15	178 019.70
Charges d'assurance	-559 166.00	-661 597.20
Résultat net de l'activité de prévoyance	-40 890 917.60	-39 477 567.43
Résultat net des placements	23 764 121.63	124 930 017.24
Constitution de provisions non techniques	-124 750.00	-4 278 000.00
Autres produits et frais	-107 623.30	-94 239.15
Frais d'administration	-5 368 407.81	-5 077 482.31
Excédent avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-22 727 577.08	76 002 728.35
Mouvement de la réserve de fluctuation de valeurs	22 727 577.08	-76 002 728.35
Excédent	0.00	0.00

Groupes professionnels affiliés

Le FIP propose plusieurs **plans de prévoyance**, chacun de ceux-ci faisant l'objet d'un règlement particulier. On distingue ainsi les plans suivants :

FIP-LPP	Assure les prestations minimales légales avec possibilité d'augmentation du plafonnement du salaire assuré
FIP-MODULA (FIP-MOD)	Assure des prestations étendues avec un taux de cotisation échelonné par classe d'âge
FIP-OPTIMA (FIP-OPT)	Assurent des prestations étendues avec un taux de cotisation identique pour chaque assuré
FIP-INDEPENDANTS (FIP-IND)	Assure des prestations étendues avec deux variantes de couverture des risques de décès et d'invalidité, chacune prévoyant trois niveaux de cotisation

Ces variantes sont offertes au choix à toutes les entreprises intéressées quelle que soit la branche dans laquelle elles opèrent, à l'exception du FIP-Indépendants qui est réservé uniquement aux indépendants affiliés à la Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise (FPV).

Le FIP réunit également en son sein des **groupes professionnels** ayant chacun leur propre plan de prévoyance :

FIP-BOUCHERS (FIP-BC)	Fonds d'assurance de l'Association vaudoise des maîtres-bouchers et charcutiers
FIP-GIM-CH (FIP-GIM)	Fonds professionnel de prévoyance du Groupement suisse de l'industrie mécanique
FIP-IAV	Fonds professionnel de prévoyance des ingénieurs et architectes vaudois
FIP-MARBRIERS (FIP-MA)	Fonds d'assurance-retraite complémentaire paritaire de la marbrerie vaudoise
FIP-PAYSAGISTES (FIP-PAY)	Fonds professionnel de prévoyance des paysagistes
FIP-RAMONEURS (FIP-RAM)	Fonds professionnel de prévoyance des ramoneurs
FIP-TECHNICIENS-DENTISTES (FIP-TED)	Fonds professionnel de prévoyance des techniciens-dentistes.



Affaire traitée par Révision/DE
1/2

Au Conseil de fondation du

**Fonds interprofessionnel
de prévoyance**

Paudex 2015

Lausanne, le 3 octobre 2016/hl

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS RESUMES

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Les états financiers résumés figurant aux pages 20 et 21 du rapport de gestion, qui comprennent le bilan résumé au 31 décembre 2015, ainsi que le compte d'exploitation résumé pour l'exercice clos à cette date, sont extraits des états financiers audités du Fonds interprofessionnel de prévoyance pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport d'audit en date du 3 juin 2016. Ceux-ci, ainsi que les états financiers résumés, ne reflètent pas les incidences des événements qui sont survenus postérieurement à la date de notre rapport d'audit sur ces états financiers.

Les états financiers résumés ne comportent pas toutes les informations à fournir exigées par la Swiss GAAP RPC 26. La lecture des états financiers résumés ne se substitue pas, en conséquence, à la prise de connaissance des états financiers audités du Fonds interprofessionnel de prévoyance.

Responsabilité du Conseil de fondation pour l'établissement des états financiers résumés

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des états financiers résumés.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers résumés sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, effectuées conformément à la Norme d'audit suisse (NAS) 810 «Missions ayant pour but d'émettre un rapport sur des états financiers résumés».

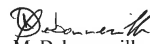
Opinion

A notre avis, les états financiers résumés extraits des états financiers audités du Fonds interprofessionnel de prévoyance pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 sont cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités.

O f i s a S . A .



W. Diserens
Expert-réviseur agréé



M. Debonneville
Expert-réviseur agréé

Ofisa S.A.

Lausanne
Ch. des Charmettes 7
Case postale 7063
CH-1002 Lausanne
Tél. +41 21 341 81 11
Fax +41 21 311 13 51

Genève
Place de Saint-Gervais 1
CH-1201 Genève
Tél. +41 22 311 24 66

Sion
Av. de la Care 16
Case postale
CH-1951 Sion
Tél. +41 27 323 78 18

 **EXPERT
SUISSE**
Mandat
Membre
Membre


Email fidu@ofisa.ch • www.ofisa.ch

Organisation

L'organe suprême du fonds est le **Conseil de fondation**, dont la composition est la suivante :

Représentants du Centre Patronal

M. Pierre-André MEYLAN, président du Centre Patronal, **président**
M. Christophe REYMOND, directeur général du Centre Patronal
M. Antoine ROCHAT, notaire

Représentants de groupes d'employeurs

M. Patrick ALBERTI, Union patronale des ingénieurs et
des architectes vaudois (UPIAV)
M. Denis VIQUERAT, décorateur et architecte d'intérieur

Représentants de l'Union syndicale vaudoise

M. Yves DEFFERRARD, UNIA Vaud, **vice-président**
M^{me} Dominique FOVANNA, UNIA Vaud
M^{me} Patricia GAILLE, UNIA Vaud
M^{me} Catherine TABARY, secrétaire régionale, UNIA Vaud

Représentants de groupes de salariés

M. Cédric DUPUIS, entreprises individuelles

Le **gérant** du fonds est le Centre Patronal, Paudex. Ce dernier est aussi le gestionnaire de fortune.

L'**organe de révision** est la fiduciaire OFISA SA, Lausanne.

L'**expert en prévoyance professionnelle** est la société HPR SA, Vevey.

Route du Lac 2
1094 Paudex
Case Postale 1215
1001 Lausanne
T +41 (0)58 796 32 01
F +41 (0)58 796 33 11

lpp@centrepatronal.ch
www.centrepatronal.ch

